ANNALES DE LA FLORE (1).

DÉCADE D'ESPÈCES NOUVELLES.

1. **Chenopodium hastatum** Dmrt. ined. *foliis acuminatis, caulinis hastatis, ramealibus lanceolatis, ramis geminatis unifariis, cymâ terminali patulo-divaricatâ.*

Plante haute de 5 à 6 pieds à rameaux ouverts, entièrement glabre. Tige dressée, striée de lignes vertes et jaunes. Feuilles glabres, vertes en dessus, plus pâles en dessous, les caulinaires ovales-lancéolées, hastées, atténuées à la base, à lobes aigus, le central allongé, acuminé, denté, celles des branches lancéolées et peu dentées. Rameaux florifères géminés, étalés, allongés, entièrement dépourvus de feuilles, portant les pédoncules d'un seul côté et seulement du côté qui regarde le ciel, le côté vers la terre entièrement dépourvu de pédoncules florifères. Ramules distants longuement pédonculés, dressés, portant des fleurs en cîme; ceux qui terminent la tige, étalés-divariqués. Périgone fructifère vert. Semences ponctuées.

Nous soupçonnons que cette espèce est le *Ch. ficifolium* de plusieurs auteurs de l'Europe centrale, car le véritable *Ch. ficifolium* de Smith, que nous avons vérifié dans son herbier, à Norwich, habite principalement les contrées voisines de la mer, bien qu'on le rencontre parfois à l'intérieur des terres. Notre espèce en diffère par les lobes de ses feuilles caulinaires aigus et non arrondis au sommet, ainsi que par sa remarquable inflorescence qui la distingue de toutes les autres.

Nous l'avons recueillie, en août dernier, à Landen, où elle croissait en abondance dans les champs de pommes de terre.

2. **Chenopodium neglectum** Dmrt. ined. *foliis rhombeo-ovatis dentatis superioribus lanceolatis integris, ramealibus linearibus, spicis virgatis laxis.*

Plante de deux à trois pieds entièrement glabre. Tige dressée, simple à la base, striée vert et jaune. Feuilles d'un vert clair, plus pâles en dessous, les caulinaires rhombeo-ovales, dentées; celles des rameaux, ovales

(1) Il a été décidé en séance générale que chaque année il serait publié, sous le titre *Annales de la Flore,* une liste raisonnée des découvertes faites dans le courant de l'année.

lancéolées; celles de l'inflorescence, linéaires. Rameaux fastigiés, mais écartés de la tige, dressés et droits. Fleurs en épis allongés et dressés, à glomérules séparés.

Cette espèce a certainement été confondue avec le *Ch. album*. Elle en diffère par ses feuilles florales linéaires, par ses glomérules distants, par ses fleurs plus petites et par sa couleur vert-pomme. Quand on l'a étudiée, on la distingue au premier coup d'œil sans jamais la confondre avec ses affines. Elle est d'ailleurs plus tardive de près d'un mois.

Habite les champs sablonneux, près Tournai et Bruxelles, en Flandre, etc.

3 **Chenopodium precatorium** Dmrt. ined. *foliis inferioribus ovatis grandidentatis, reliquis lanceolatis, spicis fastigiatis interruptis, sepalis fructiferis alato-carinatis.*

C. album var. *concatenulatum Wirtgen! in litt.* (*nec Thuil!*)

Plante élevée, rameuse, et dont les rameaux ont deux pieds de hauteur. Tige striée de vert et de jaune. Rameaux dressés. Feuilles inférieures ovales grandement dentées; celles des rameaux étroitement lancéolées, acuminées, entières; feuilles florales linéaires. Épis très-allongés droits, grêles, fastigiés, rameux à la base. Glomérules gros, globuleux, éloignés en chapelet les uns des autres. Sépales fructifères carinés-ailés sur le dos!

Voici encore une espèce de *Chenopodium* confondue avec l'*album* dont elle diffère entièrement par ses rameaux allongés, ses épis grêles et filiformes, à glomérules en chapelet distants les uns des autres et globuleux, par ses sépales ailés-carinés pendant la fructification et par tout son port.

Habite dans les champs, aux environs de Coblence (Wirtgen!)

Les Chenopodes sont les gueux et les pauvres de la botanique; c'est la démocratie de Flore. Aussi s'en est-on trop peu occupé. Privés de fleurs et sans aucun attrait, ils ne fixent pas l'attention des botanistes; ils sont misérables, et l'on passe à côté d'eux en détournant les yeux.

4. **Rumex muricatus** Dmrt. ined. *foliis caulinis oblongis, ramis erecto-patulis, sepalis interioribus lineari-oblongis ciliato-aristatis, unico callifero.*

R. sanguineus *var.* valvulis dentatis, *Lej. et Court. Choix de pl. n°* 810!

R. nemolopathum *var.* Tessalis dentatis, *Lej.! et Court. Comp.* II *p.* 38.

Tige dressée grêle à rameaux étalés-dressés. Feuilles caulinaires oblongues, arrondies à la base, brusquement atténuées au sommet, entières. Rameaux florifères effilés et très-allongés, feuillés à la base, nus au sommet. Verticilles distants et séparés les uns des autres, ceux du tiers inférieur munis de feuilles oblongues lancéolées; les supérieurs dépourvus de feuilles. Fleurs petites, assez nombreuses. Sépales intérieurs

égaux, linéaires-oblongs, munis sur les bords vers la base d'arêtes subulées, l'extérieur seul callifère sur le dos, les autres dépourvus de callus.

Ayant examiné avec soin plusieurs échantillons de cette curieuse plante qui nous ont été donnés par M. le docteur Lejeune, il nous est impossible de ne pas la considérer comme une espèce remarquable et parfaitement distincte. Bien que par son port elle se rapproche du *Rumex nemorosus*, elle en diffère par ses feuilles oblongues, brusquement atténuées au sommet et non cordées ovales atténuées dès la base; par ses rameaux florifères feuillés à la partie inférieure et non entièrement nus; enfin, par ses sépales intérieurs ciliés. Ce dernier caractère la rapproche du *R. obtusifolius*, dont elle diffère par tout son port et par la présence de callus sur un seul des sépales intérieurs et non sur tous les trois.

Habite les bois aux environs de Verviers (Lejeune!)

5. **Alchemilla glabra** Dmrt. ined. *foliis reniformibus novemlobis petiolisque glabris.*

A. perennis major foliis ex luteo virentibus. *Morisson hist.* II *p.* 195.

A. vulgaris β *Lin. Lapp. p.* 42; *Suec. ed.* 1 *p.* 48, *ed.* 2 *p.* 50.

A. vulgaris β glabra. *Dec. fl. fr.* IV *p.* 431.

A. vulgaris *Willd. Enum. berol.* 170 (*nec Lin.*)

Cette espèce diffère de l'*A. vulgaris* par la glabriété de toutes ses parties, par ses tiges couchées et par sa couleur vert-jaunâtre qui la fait distinguer au premier coup d'œil. Elle est parfaitement distincte, car depuis cinquante ans elle se resème dans mon jardin sans avoir jamais subi la moindre variation.

Dès le commencement du siècle dernier, Morisson avait déjà distingué cette Alchemille comme espèce distincte. Linné, dans sa *Flora Lapponica* et dans sa *Flora Suecica* la réunit comme variété à son *Alchemilla vulgaris*, mais elle fut omise dans ses *Species plantarum.* C'est sans doute ce qui occasionna l'erreur de Willdenow qui, dans son énumération des plantes cultivées au Jardin de Berlin, la décrivit, à tort, comme type de l'*Alchemilla vulgaris.* De là l'erreur de plusieurs botanistes qui ont suivi. Le savant professeur de Berlin n'eût pas commis cette faute s'il eût consulté la *Flora Lapponica* ou la *Flora Suecica* de Linné. Il y eût vu que l'Alchemille glabre n'est pas le type de l'*Alchemilla vulgaris*, lequel est hérissé de longs poils comme l'indique Linné.

Habite le Val-du-Leu, au mont Trinité, près Tournai, et les marais des environs de Virton.

6. **Pulmonaria obscura** Dmrt. ined. *foliis radicalibus oblongo-cordatis, antheris medio tubi corollae affixis, stylo duplò brevioribus.*

P. non maculoso folio *Clus. hist.* II *p.* 168.

P. officinalis de la plupart des auteurs allemands.

Rhizome rampant. Feuilles immaculées, scabres, d'un vert obscur l'été. Feuilles radicales cordées à la base, oblongues, acuminées, non décurrentes sur le pétiole, qui est mince et fluet; les estivales ovales-lancéolées. Feuilles caulinaires lancéolées, atténuées à la base, ondulées. Fleurs deux fois plus petites que dans la Pulmonaire officinale, de couleur obscure, d'abord d'un pourpre livide, puis violet sale. Corolle à gorge ouverte et libre, limbe dressé. Gorge de la corolle munie d'un anneau de poils continu. Étamines insérées au milieu du tube et sessiles. Style allongé, deux fois plus long que les étamines.

Cette espèce, entièrement distincte de la Pulmonaire officinale, avec laquelle on l'a confondue, a déjà été reconnue par Clusius. Elle en diffère par son rhizome rampant, par ses pétioles infiniment plus minces et à peine bordés, par ses feuilles non décurrentes, immaculées, oblongues et non ovales, scabres et non velues; par sa fleur moitié plus petite et livide, par l'insertion de ses étamines et par la longueur proportionnelle de son style. La valeur de ce dernier caractère est contesté par M. Godron au sujet de la *P. tuberosa*, mais, suivant nous, sans raison. Les autres différences indiquées distinguent d'ailleurs parfaitement cette espèce.

Habite dans les bois humides du calcaire vogésien, près Virton.

7. **Monotropa abietina** Dmrt. ined. *caule, foliis, bracteis, floribus, genitalibusque glaberrimis.*

M. hypophegea *Wallr. Sched. crit. 191, diagn. nec descr. nec nomen; Rchb. pl. crit.* f. 675, ic.

M. hypopitys *var.* glabra *Kaltemb. fl. Aach. p.* 176, *nec Roth.*

Cette espèce diffère des autres par la couleur jaune d'or de toutes ses parties qui la distingue au premier coup d'œil de ses affines. Tous ses organes, même le stigmate, sont glabres sans la moindre apparence de villosité.

Elle croît en abondance sur les racines de l'*Abies taxifolia* en plusieurs endroits de la montagne du Lousberg, près d'Aix-la-Chapelle, où nous l'avons souvent recueillie.

Il ne nous semble aucunement douteux que le genre *Monotropa*, comme celui des Orobanches, renferme plusieurs espèces distinctes croissant sur des arbres différents. C'est ainsi qu'au Lousberg les sapins sont entremêlés de pins silvestres et y forment une forêt, sans que jamais nous ayons pu trouver un seul pied de l'espèce ci-dessus, croissant sur les racines du pin. Sa résidence est le sapin, à l'exclusion de tous les autres arbres. Ses graines ont beau atteindre les racines des pins entremêlés aux sapins, elles ne s'y développent pas. C'est précisément le fait qu'on

observe sur les Orobanches, fait qui a donné naissance à leurs dénominations spécifiques.

En étudiant les auteurs, il règne beaucoup d'obscurité sur les diverses espèces de Monotropes. Disons d'abord que la Belgique en possède trois espèces bien distinctes : celle du pin (*hypopitys*), qui est d'un blanc jaunâtre et velue dans toutes ses parties; celle du hêtre (*hypophegea*), qui est blanc d'ivoire et dont les pétales et le stigmate sont ciliés, le reste glabre; celle du sapin (*abietina*), dont la plante et les fleurs sont d'un jaune d'or brillant et qui est entièrement glabre même au stigmate. C'est la confusion de ces plantes qui a amené les incertitudes au sujet des espèces de Monotropes.

Roth est le premier qui ait cherché à distinguer les Monotropes. Dans son *Tentamen florae germanicae* II *p.* 462, il indique deux variétés, l'une glabre (*var. glabra*); l'autre velue (*var. hirsuta*). A celle-ci, il donne pour caractère d'avoir les pétales, les étamines, le pistil et la capsule couverts de poils, ce qui indique le Monotrope du pin. Il signale sa variété glabre, comme ayant les fleurs pubescentes (*flores pubescentes*). En 1815, Wallroth fit deux espèces de Monotropes des variétés de Roth, le *M. hypopitys* Lin. et le *M. hypophegea* Wallr. C'est ici que commence la confusion.

Dans sa phrase spécifique du Monotrope du hêtre ou *hypophegea*, Wallroth indique les étamines et le style comme glabres, le stigmate et la capsule comme très-glabres (*Staminibus styloque obconico glabris, stigmate subinfundibuliformi capsulaque glaberrimis*), et il ajoute à la fin de sa description que la plante offre une variété à étamines et pétales poilus, comme Roth l'a indiqué. Bien plus, en établissant les différences entre le Monotrope du pin et celui du hêtre, il dit que ce dernier diffère de l'autre par la couleur jaune de toutes ses parties, tandis qu'elle est paille dans l'autre. (*Differt M. hypophegea nostra a M. hypopitys* : 1° *colore totius herbae flavescente, qui in hoc straminis instar pallescit.* Wallr. sched. *p.* 193.) Or, la plante jaune et à organes générateurs glabres n'est pas celle du hêtre, mais celle du sapin. Il est donc évident que Wallroth, décrivant sur des échantillons secs, aura confondu l'une et l'autre. Sa phrase spécifique s'applique à la plante du sapin, sa description plutôt à celle du hêtre. Mais si la phrase diagnostique de Wallroth s'applique au Monotrope du sapin, le nom qu'il lui donne ne peut lui convenir, puisqu'il désigne l'espèce parasite sur le hêtre. Pour sortir de cette confusion, nous proposons de nommer cette dernière *M. hypophagos*, nom beaucoup plus grammatical que celui créé par Wallroth.

Nous avons dit que Roth avait le premier distingué la variété *glabra*,

dont les organes floraux sont munis de poils. C'est cette variété que Bernhardi a transmise comme espèce sous le nom de *Monotropa glabra*, et dont De Candolle a fait son *hypopitys glabra* (*Prodr.* VII *p.* 780), puisqu'il lui donne pour caractère d'être presque entièrement glabre (*differt glabritie ferè totâ*), et d'avoir les pétales et les étamines glabres, mais non le stigmate. Reichenbach, de son côté, dit qu'elle croît sur le hêtre (*supra fages invenimus. Rchb. pl. crit.* V *p.* 49.) Le *Monotropa glabra* de Bernhardi est synonyme de la variété *glabra* de Roth; c'est-à-dire celle du hêtre. Mais ici encore Reichenbach doit avoir fait confusion, car la plante qu'il figure n'est pas celle du hêtre, mais celle du sapin. On le voit, chez Reichenbach comme chez Wallroth, il y a dû avoir mélange d'échantillons et par là confusion des espèces non velues. Dans tout cela, le Monotrope du sapin est resté ignoré, peut-être aussi d'autres espèces que l'observation fera découvrir parasites sur d'autres arbres.

Pour faciliter les recherches, nous donnerons les diagnoses des trois espèces belges :

1. *M. hypopitys* Lin. Caule pubescente, bracteis ciliatis, petalis, staminibus, pistilloque hirtis.

M. hypopitys *Lin. Sp.* 555; *Rchb. ic.* 674. Planta tota ochroleuca.

2. *M. hypophagos* Dmrt. Caule glabro, petalis ciliatis, antheris barbatis, stigmate ciliato.

M. hypopitys *var.* glabra *Roth. Tent. germ.* II *p.* 462.

M. hypophegea *Wallr. sched. crit.* 191 (*pro parte*).

M. glabra *Berhardi in litt.*

Hypopitys glabra *Dec. Prodr.* VII *p* 780. Planta tota eburnea, stigmate citrino.

3. *M. abietina* Dmrt. Caule, bracteis, floribus, genitalibusque glaberrimis.

M. hypophegea *Wallroth Diagn. Rchb. pl. crit. f.* 675 *non descr.* Planta tota aurea.

ERODIUM.

Les Erodium à feuilles multifides présentent, sous un aspect général commun, plusieurs espèces parfaitement distinctes. Dans ses premiers ouvrages, Linné les avait tous confondus sous le nom de *Geranium cicutarium.* Plus tard, reconnaissant que cette espèce était collective, il en sépara les *G. moschatum* et *romanum.* Depuis, Willdenow a créé à ses dépens l'*Erodium pimpinellifolium;* Cavanilles, le *Chærophyllum;* Jordan, le *Boreanum* et autres. Bien que ces plantes aient à peu près le même feuillage, elles offrent des différences considérables dans les fleurs, les étamines et les fruits. Ici encore des confusions ont lieu. C'est

ainsi que la plupart des auteurs regardent l'espèce vulgaire à fleurs immaculées ou *E. triviale* Jord., comme étant le type du *G. cicutarium* de Linné, tandis que celui-ci, dans la seconde édition de sa *Flora suecica*, déclare formellement que le type de cette espèce a les deux pétales supérieurs marqués d'une large macule (*petala duo superiora basi maculâ notata sunt.* Lin. *Fl suéc. p* 243). Ce caractère, qui donne à ces fleurs l'aspect d'un *Pelargonium*, se trouve aussi dans l'*E. moschatum;* mais ici les étamines sont armées à la base d'une dent de chaque côté. Une des deux espèces que nous allons décrire offre le même caractère; mais, d'abord, essayons de coordonner les espèces indigènes à feuilles multifides.

+ ÉTAMINES DILATÉES A LA BASE, MAIS NON DENTÉES.

1. *E. triviale* Jord., partout.
2. *E boreanum* Jord., à Forest et Uccle, près Bruxelles.
3. *E. glutinosum* Dmrt., dunes des Flandres.
4. *E cicutarium* L'Her., commun.

++ ÉTAMINES BIDENTÉES A LA BASE.

5. *E. moschatum* L'Her., çà et là.
6. *E. dentatum* Dmrt., dunes des Flandres.

Examinons maintenant les deux espèces maritimes.

8. **Erodium dentatum** Dmrt. ined. *caulibus prostratis, pedunculis bifloris, petalis inaequalibus immaculatis, staminibus basi bidentatis, aristis quinquies tortis*

Tiges couchées et couvertes de longs poils. Feuilles pinnées, les radicales en rosette, à pinnules ovales profondément crénelées, les caulinaires à pinnules divisées presque jusqu'à la nervure. Fleurs géminées, roses, à pétales inégaux, oblongs, obtus, les deux supérieurs plus courts et immaculés. Étamines dilatées à la base et munies de chaque côté d'une dent. Rostre glabre, à arètes cinq ou six fois tordues.

Par ses étamines bidentées, cette espèce se rapproche de l'*E. moschatum;* elle en diffère par ses feuilles caulaires plus incisées, par ses pédoncules biflores et ses pétales supérieurs immaculés, ainsi que par l'absence d'odeur musquée.

Habite les dunes des Flandres, de Zélande et de Hollande.

9 **Erodium glutinosum** Dmrt. ined. *pilis glandulosis obsitum, caulibus patenti-erectis, petalis aequalibus immaculatis, staminibus edentatis, aristis ter tortis.*

Racine fusiforme très-longue, cotylédons à trois lobes. Toute la plante couverte de poils glanduleux sécrétant une viscosité abondante qui agglutine le sable des dunes, dont elle est couverte. Tiges fermes, dressées, étalées au sommet et jamais couchées. Feuilles pinnées, à pinnules profondément lobées. Pédoncules biflores. Fleurs d'un blanc carné, régulières, à pétales égaux, ovales-arrondis, tous sans tache. Étamines dilatées à la base, mais dépourvues de dents. Rostre à poils apprimés. Arêtes trois ou quatre fois tordues.

Cette plante est voisine de l'*E. boreanum*, que j'observe depuis trente ans près de Bruxelles, mais elle en diffère par ses tiges dressées et non couchées, par ses feuilles plus profondément lobées et par les poils glanduleux dont elle est couverte.

Habite avec le précédent.

10. **Aspidium pseudo-lonchitis** Dmrt. ined. *frondibus simpliciter pinnatis, pinnis indivisis grandidentatis lobo basiliari supero libero reniformi dentato.*

A. Plukentii *Dreissen in litt. nec Loisel.*

An A. aculeatum γ Belk., Fl. namur. p. 316.

Frondes d'un pied de hauteur, lancéolées, simplement pinnées, munies de spores dans leur tiers supérieur. Stipe fortement écailleux. Folioles indivises, en coin à la base, courbées en faux, munies de grandes dents terminées par deux épines. Lobe basilaire séparé du reste de la foliole jusqu'à la nervure de la pinnule, réniforme, aigu, denté, libre et appliqué par le côté au rachis de la fronde.

Cette belle fougère est intermédiaire entre l'*A. lonchitis* et l'*A. lobatum*, bien que plus voisine de la première avec laquelle elle a souvent été confondue. Elle se distingue de la première par sa pinnule basiliaire supérieure détachée de la fronde et non réunie avec elle, caractère qui ne permet pas de les confondre. La forme de ses frondes rappelle celle de l'*A lobatum*, mais en diffère par ses frondes simplement pinnées et non composées de lobes distincts et confluents à sa base.

Habite les lieux ombragés du Limbourg, près Maeseyck, d'où elle nous a été transmise par M. Dreissen. Si cette plante est, comme je le suppose, la var. γ du P. Bellynck, elle doit croître aussi près de Namur, à Amée et Wepion.

Il règne beaucoup d'obscurité au sujet du *Felix aculeata Lonchitidis aemula nostras* Pluk. Phytogr., 151, tab. 180, *fig.* 3. Cette figure représente bien notre espèce, mais ses folioles, au lieu d'être simplement dentées, sont divisées jusqu'à la moitié et par conséquent pinnatifides. Loiseleur Deslongchamps (notice *p.* 146) l'a rapportée à sa *Polypodium*

Plukenetii; Smith, dans sa *Flora Britanica*, l'avait attribué à deux espèces, à son *Aspidium lobatum* et à la var. γ de son *A. aculeatum*. Dans son *English Flora* (IV *p* 290) Smith fait de la plante de Plukenet la variété β de son *A. aculeatum*. Quoi qu'il en soit, notre *A. pseudo-Lonchitis* ne peut se rapporter au *Polypodium Plukenetii* de Loiseleur, puisque celui-ci donne pour caractère à son espèce d'avoir les folioles pinnatifides (*pinnis oblongo-lanceolatis pinnatifidis, lobulis acuminato spinosis*). De Candolle, dans le cinquième volume de sa *Flore française*, dit du *P. Plukenetii* : « Ses folioles sont pinnatifides, divisées près de leur » base en lobes qui atteignent la côte moyenne, et qui rendent cette » espèce intermédiaire entre celles simplement pennées et celles qui le » sont une ou deux fois. » Il est évident, par cette double indication, que le *P. Plukenetii* est synonyme de l'*Aspidium lobatum* de Swartz, espèce qui croît dans les environs de Verviers et de Malmédy, et probablement aussi près de Namur.

Quant à la variété γ du P. Bellynck, sa description se rapporte bien à notre espèce, mais comme nous ne l'avons pas vue, nous ne pouvons rien affirmer à son sujet.

B.-C. Du Mortier.

M. P. Lejeune a découvert dans les moissons des environs de Gembloux : *Tragus racemosus* Desf. et *Chloris polydactyla* Sw. La première est signalée dans le Piémont, aux environs de Turin, et paraît avoir été trouvée aux environs de Gand par Van Hoorebeck. La seconde, trouvée abondamment dans les terres cultivées, est originaire de Buenos-Ayres.

M. Maubert, de Malonne, a récolté un grand nombre de plantes rares, mais qui ne sont pas nouvelles pour la flore et qui déjà ont été signalées dans la province de Namur. Telles sont : *Saponaria vaccaria, Carum bulbocastanum, Senecio erucaefolius, Ophrys apifera*, etc., etc.

M. A. Devos a découvert dans la province de Namur : *Coronilla Emerus*. — Vallée de la Lesse, près du château de Pont-à-Lesse. — *Ribes nigrum* L. — Vallée du Bocq.

Echinospermum lappula Lam. — Vallée du Bocq. Yvoir.

Silene noctiflora L. — Même station. — *Ammi majus* L. — Sur une pelouse près d'une luzernière semée sur les talus du chemin de fer de Namur à Dinant. — *Digitalis grandiflora* Lam. — Colline quartzo-schisteuse dans la vallée de l'Ermeton. — *Origanum vulgare* L. var. *Megastachium.* — Vallée de la Meuse. — *Peucedanum carvifolium* Vill. — Prairie d'alluvion sur les bords de la Meuse, à Hastière. — *OEnanthe peucedanifolia* Poll. — Prés marécageux de Roselies, commune de Presle (province de Hainaut). — *Epilobium Lamyi.* Champ en jachère entre Dave et Taillefer, fossés près des étangs de Houx, bois montagneux vis-à-vis du château de Freyr, sur un remblai de chemin de fer à Yvoir. — *Fumaria micrantha* Lag. — Champs, haies. Velaine (Jambe), Yvoir. — *Sennebiera pinnatifida* D. C. — Rocailles et graviers des bords de la Meuse, à Profondeville.

Parmi les plantes récoltées par M. Guilmot, nous citerons :

Erucastrum obtusangulum. — Champs, à Anseremme.

Neslia paniculata. — Champs, à Dinant.

M. Lenars nous envoie :

Carum verticillatum Koch. Prairies tourbeuses, Beverloo.

Potamogeton trichoides Ch. Fossés, Anvers.

Potamogeton mucronatus Schrad. Fossés, Austruweel-Merxem.

Nous extrayons d'une longue liste envoyée par M. Dandois :

Barbarea stricta Fries. — Carrières, à Bousval.

Medicago apiculata Willd. — Champs, bords des chemins, à Sart-Dames-Avelines.

Aster salignus. — Prairies, à Feluy.

Vicia villosa Roth. Décombres, à l'abbaye de Villers.

M. Van Bastelaer nous adresse une longue liste de plantes parmi lesquelles nous citerons :

Rumex aquaticus L. Vallée de la Sambre, à l'abbaye d'Aulne; Gontroux, Fontaine-l'Évêque.

Rumex maximus Schrb. Bord de l'ancien lit de la Sambre, à Leerne, abbaye d'Aulne, etc.

Carex laevigata Sm. Bois de Jamioulx.

— *depauperata* Good. Taillis rocheux. Namêche, Marche-les-Dames.

M. Gilbert nous communique les espèces suivantes :

Zostera nana L. — Santvliet. — *Bupleorum tenuissimum* L. — Santvliet. — *Potentilla supina* L. — Stockroy. — *Liparis Loeselii* Rich. — Oelegem.

M. le major Fontaine a découvert dans des prairies tourbeuses des bords de la Nethe, à Baelen (Anvers) et à Kerkhoven (Limbourg) : *Carum verticillatum*.

BIBLIOGRAPHIE.

Handbuch der Experimental-Physiologie der Pflanzen, untersuchungen über die allgemeinsten Lebensbedingungen der Pflanzen und die Functionen ihrer Organe, von Dr Julius Sachs, Professor (1).

Ce livre du Dr Sachs, professeur à l'Institut agricole de Poppelsdorf, fait partie d'un vaste travail entrepris par le professeur Hofmeister, de Heidelberg, en collaboration

---

(1) Un volume in-8°, de 514 pages, avec 50 gravures sur bois comprises dans le texte; édité par Wilhelm Engelmann, à Leipzig, 1865.